

018636

220166

**Appel à contribution pour frais de
contrôle de l'Autorité de Contrôle
Prudentiel au titre de l'exercice
2012**

KHEPRI FINANCE

129 BOULEVARD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE

Emis en vertu de l'article L612-20 II C 2° du
Code Monétaire et Financier - CMF

Référence de l'appel : 20122700012905

N° SIREN : 498837939

N° d'identification de l'assujetti : **ACPCOU07034134**

Nom : **KHEPRI FINANCE**

Date d'émission : 31/03/2012

Date de mise en recouvrement : 05/04/2012

Éléments de calcul de la contribution (en euros) :

Contribution forfaitaire (article L612-20 II C 2° du CMF et arrêté du 26 avril 2010 relatif à la contribution pour frais de contrôle mentionnée à l'article L612-20 du CMF)	150,00
---	---------------

Montant net à acquitter avant le 01/07/2012 :	150,00
--	---------------

Le règlement doit être effectué par chèque établi à l'ordre de Banque de France - UFCLI

ou par virement **en rappelant la référence de l'appel** sur le compte de la Banque de France :

Domiciliation : BDF GESCCO

IBAN : FR86 3000 1001 0282 35G7 7260 810

RIB : 30001 00102 8235G772608 10

(SWIFT)BIC : BDFEFRPPCCT

Coupon à compléter et à retourner dans l'enveloppe réponse ci-jointe

BANQUE DE FRANCE - UFCLI - TSA 10214

94953 Créteil Cedex 9

Règlement par Chèque joint établi à l'ordre de UFCLI

Virement émis le _____

Nom : **KHEPRI FINANCE**

N° d'identification :
ACPCOU07034134

Référence Appel :
20122700012905

Montant à régler en euros :
150,00

NE RIEN INSCRIRE EN DESSOUS DE CE TRAIT